



PROJET PÉDAGOGIQUE

LE CENTRE DE LOISIRS L'ARC-EN-CIEL DÉPEND DE FAMILLES RURALES.

FAMILLES RURALES EST UNE ASSOCIATION DE LOI 1901.

ELLE EST REPRÉSENTÉE PAR CHRISTINE CHAPELLE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION.

L'ARC-EN-CIEL ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS DE CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE OU DES COMMUNES EXTÉRIEURES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OBJECTIF 1 - GARANTIR LE BIEN-ÊTRE, LA SÉCURITÉ, ET L'ÉPANOUISSLEMENT DES ENFANTS

OFFRIR UN CADRE SÉCURISANT, BIENVEILLANT ET ACCUEILLANT PERMETTANT À CHAQUE ENFANT DE S'ÉPANOUIR, DE SE SENTIR RECONNU ET DE VENIR AU CENTRE DE LOISIRS AVEC PLAISIR ET CONFiance.

PROPOSER DES ACTIVITÉS VARIÉES, LUDIQUES ET ADAPTÉES À L'ÂGE, AUX BESOINS ET AUX ENVIES DES ENFANTS AFIN DE STIMULER LEUR AUTONOMIE, LEUR CRÉATIVITÉ ET LEUR CURIOSITÉ.

OBJECTIF 2 - ACCOMPAGNER LES APPRENTISSAGES ET L'ÉDUCATION À LA VIE COLLECTIVE

METTRE EN PLACE DES TEMPS ET DES ACTIONS FAVORISANT LES APPRENTISSAGES (ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS, DÉCOUVERTE, ÉVEIL SENSORIEL) ET LE RESPECT DES RÈGLES DE VIE EN GROUPE, DANS UN CLIMAT DE CONFiance ET DE COOPÉRATION.

OBJECTIF 3 - DÉVELOPPER L'OUVERTURE SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

ENCOURAGER LA SOCIALISATION, L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITÉ À TRAVERS DES PROJETS COLLECTIFS ET DES PARTENARIATS INTERGÉNÉRATIONNELS AVEC LES ACTEURS ET STRUCTURES DU TERRITOIRE.

OBJECTIF 4 - RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFiance AVEC LES FAMILLES EN FAVORISANT LA COMMUNICATION, L'ÉCHANGE ET LEUR IMPLICATION DANS LA VIE DU CENTRE À TRAVERS DES TEMPS DE RENCONTRE ET DES ACTIONS PARTAGÉES.

MISE EN OEUVRE

✿ OBJECTIF 1 - GARANTIR LE BIEN-ÊTRE, LA SÉCURITÉ ET L'ÉPANOISSEMENT DES ENFANTS

- Accueillir chaque enfant de manière individualisée (rituel du bonjour, échanges avec la famille).
- Mettre en place des espaces adaptés à chaque âge et besoin : coin calme, coin jeux libres, espace créatif, coin lecture.
- Proposer des activités variées et équilibrées : manuelles, artistiques, sportives, sensorielles, nature... pour encourager curiosité et créativité.
- Favoriser l'autonomie en laissant des temps de choix libres et en responsabilisant les enfants (participation à la mise en place, au rangement, à la préparation d'activités).
- Former et accompagner l'équipe à la bienveillance éducative et à la gestion des émotions.
- Organiser des temps d'expression des enfants : conseil d'enfants, boîte à idées, affichage de leurs productions.

■ OBJECTIF 2 - ACCOMPAGNER LES APPRENTISSAGES ET L'ÉDUCATION À LA VIE COLLECTIVE

- Créer des temps éducatifs d'apprentissage : aide aux devoirs, ateliers découverte, expériences scientifiques, ateliers d'éveil sensoriel.
- Favoriser la vie en groupe à travers des jeux coopératifs, des projets collectifs et la construction de règles de vie avec les enfants.
- Valoriser les réussites individuelles et collectives (affichage, moments de félicitations).
- Développer la responsabilisation : enfants référents sur certaines tâches (rangement, matériel, jardin, animaux...).
- Intégrer des ateliers citoyens : respect, égalité, gestion des émotions, expression des opinions.
- Soutenir les enfants ayant des difficultés par une écoute individualisée.

● OBJECTIF 3 - DÉVELOPPER L'OUVERTURE SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

- Travailler avec d'autres générations : organiser des rencontres avec les résidents de la maison de retraite, ateliers manuels, jeux de société, cuisine partagée, témoignages de métiers ou d'expériences de vie.
- Collaborer avec les associations locales : environnement, sport, culture, handicap, projets artistiques ou solidaires en lien avec des structures de la commune
- Favoriser les sorties culturelles et citoyennes : visites de musées, spectacles, médiathèque, découverte d'entreprises, randonnées nature, participation à des événements locaux.
- Mettre en place des projets collectifs qui permettent aux enfants de rencontrer, comprendre et coopérer avec des personnes de milieux, d'âges ou de cultures différentes.

🤝 OBJECTIF 4 - RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

- Créer des canaux de communication efficaces : panneaux d'affichage, lettres d'information, groupe de discussion numérique, journal du centre.
- Organiser des moments conviviaux : cafés-parents, goûters partagés, fêtes de fin de session, expositions des réalisations des enfants.
- Favoriser les échanges individualisés : accueil et départ, rendez-vous à la demande, écoute des besoins spécifiques.
- Impliquer les familles dans certains projets ou ateliers (bricolage, jardinage, cuisine, témoignages de métiers).
- Recueillir régulièrement leurs avis et suggestions pour améliorer le fonctionnement du centre.

FONCTIONNEMENT GLOBAL

L'accueil de loisirs assure plusieurs missions tout au long de l'année :

Le service périscolaire : le matin avant la classe et le soir après l'école, pour accompagner les enfants et répondre aux besoins des familles.

Les mercredis loisirs : une journée dédiée aux activités éducatives, culturelles, sportives et de détente.

Les vacances scolaires : des programmes adaptés et variés, sur un thème choisi avec l'équipe permettant aux enfants de découvrir, expérimenter et s'épanouir.

Accueil des enfants et des familles

Pour chaque nouvel enfant, une visite des locaux et une présentation du fonctionnement du centre sont proposées à la famille. À cette occasion, le projet pédagogique est présenté, afin d'assurer une meilleure compréhension et adhésion des parents au projet éducatif global.

Intégration des nouveaux animateurs

De la même manière, les nouveaux animateurs bénéficient d'une présentation des locaux, du fonctionnement et des valeurs portées par l'équipe. Cela garantit une cohérence dans les pratiques et favorise leur intégration au sein de la structure.

Identification et sécurité

Chaque membre du personnel porte un badge nominatif afin de faciliter son identification par les enfants, les familles et les partenaires. Ils disposent également d'un sifflet dans le cadre du Plan de Mise en Sécurité (PMS), afin d'assurer une vigilance et une réactivité en cas de besoin.

Organisation hiérarchique et délégation

Lorsque le directeur n'est pas présent sur la structure, une délégation de responsabilité est prévue : en priorité à la directrice adjointe, ou, le cas échéant, à une personne référente identifiée comme responsable.

Cette organisation garantit la continuité du fonctionnement et de la sécurité, tout en assurant une référence adulte clairement identifiée par l'équipe et les familles.

LES MOYENS HUMAINS :

L'EQUIPE D'ANIMATEUR.TRICE PERMANENTE EST CONSTITUÉE DE:

Un directeur, Goubert Gaëtan, titulaire du BPJEPS LTP

Une directrice adjointe, Arlaud Gisèle, titulaire du BAfd

4 animatrices.teurs titulaires du bafa, bpjeps ou cap petite enfance, LAMON Ethan, RICHE Louna, BARRY Marielle, DREVET Marilyne

1 stagiaire BAFA GAILLARD Sophie

3 non-titulaires (dont une alterne entre animation et entretien) DORIER Léa, GUILHEM Sylvie, OSTEIL Catherine

L'EQUIPE DU PERSONNEL DE SERVICE EST CONSTITUÉE DE :

LANNOY Rose-Marie

OSTEIL Catherine

Sur les vacances des animateurs titulaire du BAFA, des stagiaires complèteront l'équipe permanente.

LES MOYENS MATÉRIELS :

L'accueil de loisirs bénéficie de locaux récemment rénovés et adaptés aux besoins des enfants. Ces nouveaux espaces offrent un cadre sécurisant, agréable et fonctionnel.

- Les salles d'activités : plusieurs salles distinctes permettent d'accueillir les différents groupes d'âge. Chacune sera aménagée en fonction des besoins et des intérêts spécifiques des enfants, favorisant ainsi leur épanouissement et la mise en place d'activités variées.
- L'espace extérieur : il comprend un city stade, des structures de jeux accessibles à tous les âges, ainsi qu'une vaste zone abritée qui permet de poursuivre les activités ou de se mettre à l'abri en cas d'intempérie.
- L'ensemble de ces aménagements favorise à la fois les jeux libres, les activités dirigées et le développement de la vie collective dans des conditions optimales.
- La restauration : l'accueil dispose de son propre self et de sa cuisine, permettant d'assurer la mise en chauffe et le service des repas sur place, dans des conditions adaptées aux enfants et à la vie collective.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR

UN SERVICE PÉRISCOLAIRE EST PROPOSÉ TOUTE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE, DE 7H30 À 8H30 ET DE 16H30 À 18H30 LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDI

✓ MISSIONS PRINCIPALES :

ACCUEILLIR L'ENFANT DANS UN CADRE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE.
PRÉPARER L'ENFANT À ENTRER OU À SORTIR DE SA JOURNÉE SCOLAIRE DANS LE CALME ET LA SÉRÉNITÉ.
DONNER LA POSSIBILITÉ AUX ENFANTS DE FAIRE LEUR DEVOIR

Nos méthodes d'accueil

L'accueil se fait par le directeur, la directrice adjointe ou un.e animateur.trice, en lien direct avec les familles et l'école. Il ou elle note les entrées et les départs et s'assure que chaque enfant reparte avec la bonne personne.

Les animateurs.trices proposent aux enfants différents espaces de vie adaptés à leurs besoins : coin lecture, théâtre, dînette, garage, kapla, extérieur. Les enfants circulent librement entre les espaces.

Les enfants vont ou rentrent de l'école à pied, répartis en petits groupes par âge (maternelle, CP/CE1, CE2/CM1, CM2) pour respecter le rythme de chacun., avec un.e animateur.trice référent.e par groupe.

Le soir, à leur arrivée, un goûter collectif par tranche d'âge est proposé. Cela permet d'éviter les jalouxies, les oubliés ou les goûters trop sucrés gardés dans le cartable. Nous veillons à la diversité et à la qualité : pain, chocolat, confiture, fruits de saison, laitages... en tenant compte des allergies alimentaires.

Pour marquer les moments spéciaux, nous organisons régulièrement des goûters festifs : buffet, goûter de Noël, ou encore une surprise à chaque veille de vacances.

À partir du CP, les enfants peuvent bénéficier d'un temps d'aide aux devoirs (simple accompagnement, pas du soutien scolaire). 1 bénévole ainsi qu'un.e animateur.trice assurent ce temps. Un coupon de devoirs est rempli en début d'année par les familles et signé par l'enfant et le responsable.

LES VACANCES

Le centre de loisirs L'Arc-en-ciel accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, résidant à Châteauneuf ou dans les communes environnantes.

Le centre est ouvert pendant les périodes de vacances scolaires suivantes :

- Les vacances de Toussaint,
- Une semaine à Noël,
- Deux semaines en février,
- Une semaine au printemps,
- Quatre semaines en juillet,
- Et une semaine en août.

L'accueil des enfants se fait de 7h30 à 18h30.

Les repas du midi sont préparés par un service de restauration collective, tandis que les goûters sont élaborés sur place, par l'équipe d'animation.

Dans une démarche de coopération locale, nous travaillons autant que possible en partenariat avec les associations du village et des communes voisines, notamment avec la MJC de Châteauneuf, pour la coordination des séjours vacances (dates et lieux).

Chaque été, un ou plusieurs séjours complémentaires sont proposés aux familles.

Enfin, le directeur du centre participe activement au réseau des directeurs de l'agglomération ainsi qu'à la Fédération des Familles Rurales, favorisant ainsi l'échange de pratiques et le développement d'actions communes.

Accueil

Organisation de l'accueil

L'accueil s'effectue à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, selon les besoins des familles et le rythme de l'enfant.

- Dès 7h30, un animateur est présent pour accueillir les enfants et leurs familles à la porte principale du centre.
- Au moins deux autres animateurs participent également à ce premier temps d'accueil.
- Les autres membres de l'équipe d'animation rejoignent progressivement le centre entre 7h45 et 9h00.

Un accueil échelonné et ludique (7h30 à 9h30)

De 7h30 à 9h30, différents espaces d'accueil sont proposés aux enfants, leur permettant de choisir librement leur activité selon leurs envies et leur rythme :

- Petits jeux de société,
- Jeux extérieurs,
- Espace dessin et création,
- Coin lecture ou histoire,
- Espace "réveil en douceur" pour ceux qui ont besoin d'un temps calme.

Un animateur référent est disponible pour accompagner et orienter les enfants vers l'espace qu'ils souhaitent rejoindre.

L'équipe veille à ce que chaque lieu soit clairement identifié, afin que les enfants s'y repèrent facilement et s'y sentent en confiance.

Communication et informations aux familles

Un panneau d'affichage est installé à l'entrée du centre de loisirs et de la MJC.

Il permet de communiquer les informations essentielles pour le bon déroulement de la journée :

- Sorties et activités prévues,
- Organisation des groupes,
- Informations pratiques et horaires.

Cet outil favorise une communication fluide et transparente avec les familles, tout en renforçant le lien de confiance entre parents, enfants et équipe d'animation.

Organisation des groupes d'enfants

Afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge et de favoriser le bien-être comme le développement harmonieux des enfants, le centre de loisirs L'Arc-en-ciel met en place une organisation par groupes d'âge.

Cette répartition permet d'adapter les activités, les temps de repos et les modes d'accompagnement en fonction du rythme et du niveau d'autonomie de chacun.

La « petite enfance » (moins de 6 ans)

Pour les enfants de moins de 6 ans, l'intervention pédagogique de l'équipe d'animation est centrée sur :

- Le développement de la motricité globale et fine,
- La découverte sensorielle et ludique de l'environnement,
- Le repérage dans le temps et l'espace,
- Et la construction de l'autonomie à travers le jeu.

L'objectif est de permettre à chaque enfant d'évoluer dans un cadre sécurisant, rassurant et stimulant, favorisant son épanouissement personnel et sa curiosité naturelle.

Les groupes des plus de 6 ans

Pour les enfants de plus de 6 ans, les activités proposées suivent une progression sur la semaine, construite autour de trois grands axes pédagogiques :

- Les activités culturelles : ouverture sur le monde, découverte, expression, échanges.
- Les activités physiques : jeux collectifs, sports adaptés, coopération, respect des règles.
- Les activités artistiques et manuelles : imagination, création, valorisation des productions personnelles.

• Cette organisation vise à encourager la prise d'initiative, la coopération entre pairs et le plaisir d'apprendre autrement, dans un climat de respect et de bienveillance.

Si le nombre d'animateurs le permet, le groupe des plus de 6 ans sera aussi séparé en deux (6-7 ans et 8-10 ans), pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Les activités

À 9h30 et 14h30, les animateurs présentent aux enfants une sélection d'activités variées, en lien avec les objectifs pédagogiques de la structure.

Les enfants ont également la possibilité de proposer leurs propres idées d'activités, favorisant ainsi leur implication et leur créativité.

Chaque enfant choisit ensuite librement l'activité à laquelle il souhaite participer.

Les « multi-activités »

L'organisation des activités se fait sous la forme de "multi-activités", préparées par les animateurs de chaque groupe et choisies par les enfants.

Toutes les propositions s'articulent autour d'un thème conducteur, défini par l'équipe d'animation permanente, afin d'assurer une cohérence pédagogique sur la période.

Les activités sont diversifiées pour répondre aux envies et au rythme de chacun :

Activités manuelles et créatives,

Jeux sportifs et collectifs,

Ateliers artistiques et culturels,

Animations numériques et scientifiques

Moments de détente et de découverte.

Cette diversité permet à chaque enfant de trouver sa place, de s'épanouir à son rythme et de développer de nouvelles compétences dans un cadre ludique et bienveillant.

Des enfants acteurs de leurs vacances

L'accent est mis sur la liberté de choix et la participation active des enfants.

C'est pourquoi le planning des activités est construit à la journée plutôt qu'à la semaine, afin de s'adapter aux envies et aux propositions formulées par les participants.

Les enfants deviennent ainsi acteurs de leurs vacances, en contribuant à la vie du centre et à la dynamique du groupe.

Des sorties pour s'ouvrir vers l'extérieur

Tout au long des vacances, des sorties ludiques et culturelles sont organisées pour toutes les tranches d'âge.

Elles permettent aux enfants de découvrir de nouveaux environnements, de partager des expériences collectives et de s'ouvrir au monde extérieur tout en consolidant les liens au sein du groupe.

Les temps de vie quotidienne

2 animateurs avec un groupe d'enfants seront détachés et iront mettre la table et préparer les plats pour que chacun puissent se servir

Un repas échelonné

Dans le respect du rythme de chaque enfant, les horaires de repas sont aménagés de manière échelonnée :

11h45 pour les enfants de moins de 6 ans,

12h00 pour les enfants de plus de 6 ans.

Le repas est avant tout un moment de partage, d'échange et de plaisir collectif.

Un animateur par table veille au bon déroulement du repas, à la participation des enfants et au respect d'un cadre serein et bienveillant.

La disposition des plats amènent les enfants à se servir de manière autonome. (Ce fonctionnement est le même que sur les mercredis)

L'organisation d'un temps calme après le repas

Après le repas, un temps calme est mis en place par l'équipe d'animation.

Ce moment permet à chacun de se détendre, digérer et se ressourcer avant l'après-midi.

Pour les enfants de 3 ans, une sieste est imposée. Les parents des enfants plus âgés, peuvent faire la demande à la personne qui fait l'accueil. L'information sera transmise à l'animateur référent de la sieste.

Après ce temps calme, un temps "de jeu libre" sera mis en place.

Pendant ces temps, l'équipe d'animation peuvent réaliser un point d'organisation sur le déroulement du reste de la journée et/ou prendre une pause, tout en respectant les quotas d'encadrement des publics.

... La mise en place de temps d'échanges et de paroles

L'accueil de loisirs accorde une grande importance à la parole des enfants, à la communication avec les familles et dans l'équipe.

👉 Temps de bilan avec les enfants

Les soirs un temps de bilan peut être organisé sous une forme ludique et libre.

👩‍👦 Accueil et échanges avec les parents

L'accueil des parents, le matin comme le soir, est un moment essentiel du fonctionnement du centre.

Les animateurs sont attentifs aux remarques, suggestions et échanges informels permettant d'assurer une meilleure continuité éducative entre la famille et le centre.

Ces temps permettent de transmettre des informations importantes via différents supports :

discussions quotidiennes,

affichages et programmes papier,

boîte à idées ou cahier de communication.

👤 Temps d'échanges au sein de l'équipe d'animation

Chaque jeudi des vacances, après le départ des enfants, une réunion d'équipe est organisée.

Ce moment privilégié permet à l'ensemble de l'équipe d'animation de :

- faire le bilan de la semaine écoulée,
- échanger sur les réussites et les difficultés rencontrées,
- et proposer des pistes d'évolution pour améliorer le fonctionnement et la qualité de l'accueil.

Ces temps de réflexion collective favorisent la cohésion d'équipe, l'ajustement des pratiques pédagogiques et la continuité du projet éducatif tout au long des vacances.

🌈 LES MERCREDIS LOISIRS : UNE CONTINUITÉ DES VACANCES, ORIENTÉE VERS LES PROJETS

Les mercredis loisirs reprennent le même fonctionnement que les vacances scolaires en termes d'accueil, d'activités et de vie quotidienne.

Ils sont encadrés par l'équipe d'animateurs permanents, garantissant ainsi une continuité éducative et un accompagnement de qualité tout au long de l'année.

Cependant, les mercredis se distinguent par une orientation plus marquée vers les projets : les enfants sont encouragés à imaginer, construire et mettre en place leurs propres initiatives, soutenus par les animateurs dans chaque étape de leur démarche.

👩‍👦 PROJET DE RENCONTRE
INTER-CENTRES

🤝 PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC
L'EHPAD

💰 PROJET
D'AUTOFINANCEMENT

📚 PROJET AUTOUR DU LIVRE ET DE
LA LECTURE